

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 19 janvier 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Michel Surprenant, maire  
M. Camille Solomon, conseiller  
M. Michel Robidoux, conseiller  
M<sup>me</sup> Diana J. Shannon, conseillère  
M. Robert Lacombe, conseiller

Absents : M<sup>me</sup> Annie Poitras, conseillère  
M. Gilles Côté, conseiller

Est également présent :  
M. Pierre Mercier, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
5. Établissement sablière Grande-Jetée - Mobilisation citoyenne
6. Projet de mise en place d'un réseau de fibre optique - Acceptation correspondance à Xit Télécom
7. Programme Climatsol - Demande d'aide financière - Amendement résolution 2014-033
8. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Acceptation aide financière (19 000 \$) chemin Marie-Reine-des-Cœurs
9. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Acceptation aide financière (18 400 \$) chemin Marie-Reine-des-Cœurs - Remplacement et abrogation résolution 2014-282
10. Modification à l'horaire de la semaine régulière de travail - Inspecteur en bâtiment
11. Mandat Bélanger Sauvé, procureurs - Dossiers relations de travail
12. Acceptation de l'entente de partenariat - Grandir Ensemble en Matawinie
13. Embauche de M<sup>me</sup> Tania Maddalena - Employée à l'essai - Inspectrice en bâtiment
14. Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Renouvellement des assurances générales
15. CREVALE - Journées de la persévérance scolaire - Du 16 au 20 février 2015 - Inscription
16. PG Solutions - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques
17. Premier Tech Aqua - Renouvellement du contrat d'entretien - Système de traitement des eaux usées (lac Clermoustier)
18. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Renouvellement d'adhésion
19. Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM) - Renouvellement d'adhésion
20. Corporation des officiers municipaux en bâtiment du Québec (COMBEQ) - Renouvellement d'adhésion
21. Ordre des administrateurs agréés du Québec - Cotisation annuelle
22. Bibliothèques publiques de Laval-Laurentides-Lanaudière - Cotisation 2015
23. Autorisation d'assistance - Colloque sur la protection des renseignements personnels
24. MRC de Matawinie - Rénovation cadastrale - Emprunt au fonds de roulement
25. Autorisation de paiement - Ressources Forestières Biotiques

## ORDRE DU JOUR (suite)

26. Avis de motion - Adoption d'un règlement déléguant au secrétaire-trésorier et directeur général le pouvoir d'autoriser des dépenses et abrogeant les règlements antérieurs à ce sujet
27. Libération de retenue contractuelle - Les Entreprises Roland Morin inc. - Travaux ch. de la Grande-Vallée et rue Paul-Émile Borduas
28. Adoption des comptes fournisseurs
29. Dépôt de l'état des activités financières
30. Le maire vous informe
31. Période de questions
32. Levée de la séance

### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, M. Michel Surprenant.

### 2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

2015-001

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que présenté.

### 4. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2015-002

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 décembre 2014, de la séance d'adoption du budget du 9 décembre 2014 et de la tenue de registre du 12 janvier 2015, tels que rédigés.

### 5. Établissement sablière Grande-Jetée - Mobilisation citoyenne

ATTENDU QUE la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires détermine comme principe d'action pour le gouvernement, en son article 5.3, la concertation entre les personnes élues et les acteurs socioéconomiques d'une collectivité en s'appuyant sur les aspirations et la mobilisation de la population;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles a informé la Municipalité, le 19 décembre 2014, qu'aucune disposition de la Loi sur les mines ne permet au ministre de mettre fin au bail de la sablière de Grande-Jetée, jugeant que les motifs invoqués par la municipalité ne sont pas d'intérêt public;

ATTENDU QUE le dépôt à l'Assemblée nationale, le 3 novembre 2014, d'une pétition de plus de 3 000 signataires pour contrer l'établissement de cette sablière est resté sans effet;

5. Établissement sablière Grande-Jetée - Mobilisation citoyenne (suite)

ATTENDU QUE les motifs d'intérêt public invoqués par la municipalité concernent :

- 1- L'extraction, le concassage et un trafic lourd dément de 100 mille tonnes par année, qui viendra détruire les milieux de vie de tous les riverains de la rivière Ouareau et amènera un mastodonte de 50 tonnes aux 15 minutes jusqu'en plein centre du village.
- 2- Le fait que cette sablière se situe exactement à l'entrée Grande-Jetée du parc régional de la forêt Ouareau, pour lequel les citoyens de Chertsey paient 60 000 \$ par année pour son développement.
- 3- Que le trafic permis par le certificat d'autorisation détruit, en 2 ans, un investissement d'un million 300 mille dollars consenti en 2013 par les contribuables de Chertsey pour l'asphaltage de l'avenue du Castor.
- 4- Que tous les contribuables de Chertsey, riverains de la rivière Ouareau et ceux demeurant sur le chemin de l'Église, constatent la destruction de leurs milieux de vie, la dévaluation de leurs propriétés et l'atteinte à leur propre sécurité.

POUR CES MOTIFS,

2015-003

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal appelle les citoyens à la mobilisation générale, pour démontrer que les 3 000 signatures représentent 3 000 personnes physiques;

QU' il constitue à cet effet un comité de mobilisation, qui a comme mandat de préparer et de mettre en œuvre un plan d'action visant à démontrer l'inacceptabilité sociale de ce projet et l'intérêt public d'y mettre fin;

QUE ce comité soit sous la direction du maire.

6. Projet de mise en place d'un réseau de fibre optique à la maison - Acceptation correspondance à Xit Télécom

2015-004

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le propos de la lettre du 8 janvier 2015, transmise à M. Jean-Pierre Beaumier, vice-président ingénierie de la firme Xit Télécom inc., soit entériné par les membres du conseil, dans le cadre du projet de mise en place d'un réseau de fibre optique à la maison, afin de rendre disponible l'accès Internet haute vitesse à tous les citoyens de la municipalité de Chertsey.

7. Programme Climatsol - Demande d'aide financière - Amendement résolution 2014-033

ATTENDU QUE la municipalité a déposé, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une demande d'aide financière dans le cadre du programme Climatsol, afin de procéder à l'enlèvement de réservoirs sur un immeuble lui appartenant situé au 6660, route 125.

7. Programme Climatsol - Demande d'aide financière - Amendement résolution 2014-033 (suite)

ATTENDU QU' à cet effet, la municipalité doit désigner un représentant pour signer et agir pour et en son nom.

POUR CES MOTIFS,

2015-005

il est proposé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que la résolution 2014-033, adoptée à la séance ordinaire du 17 février 2014, soit amendée à l'effet que le directeur général, M. Pierre Mercier, soit désigné comme représentant et signataire autorisé, pour et au nom de la municipalité. Les autres termes et conditions prévus à ladite résolution demeurent inchangés.

8. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Acceptation aide financière (19 000 \$) chemin Marie-Reine-des-Cœurs

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu confirmation d'une aide financière maximale de 19 000 \$, échelonnée sur trois années budgétaires, pour l'exécution de travaux sur le chemin Marie-Reine-des-Cœurs.

POUR CE MOTIF,

2015-006

il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que le conseil approuve la dépense au montant 23 038,29 \$, pour la réalisation de travaux de pavage sur le chemin Marie-Reine-des-Coeurs et affecte la subvention au montant de 19 000 \$, accordée par le ministère des Transports, à ces travaux admissibles, conformément aux directives du MTQ.

9. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Acceptation aide financière (18 400 \$) chemin Marie-Reine-des-Cœurs - Remplacement et abrogation résolution 2014-282

2015-007

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que le conseil approuve la dépense au montant 21 382,10 \$, pour la réalisation de travaux de réhabilitation de fossés et d'accotements, ainsi que de rechargement granulaire sur le chemin Marie-Reine-des-Coeurs et affecte la subvention au montant de 18 400 \$, accordée par le ministère des Transports, à ces travaux admissibles, conformément aux directives du MTQ. Cette résolution remplace et abroge la résolution 2014-282.

10. Modification à l'horaire de la semaine régulière de travail - Inspecteur en bâtiment

2015-008

Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que l'horaire de la semaine régulière de travail, pour la classification d'emploi d'inspecteur en bâtiment, soit modifié de quarante (40) heures à trente-cinq (35) heures réparties sur cinq (5) jours de sept (7) heures, du lundi au vendredi inclusivement, et ce, à compter du 12 janvier 2015. Ce changement fera partie des négociations pour le renouvellement de la convention collective, qui se terminait le 31 décembre 2014. Entre-temps, le maire et le directeur général sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, une lettre d'entente à être incluse en annexe de la convention collective.

11. Mandat Bélanger Sauvé, procureurs - Dossiers relations de travail

2015-009

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que l'étude légale Bélanger Sauvé soit mandatée pour fournir à la municipalité tous les services juridiques dont elle peut avoir besoin, à l'égard de l'ensemble des dossiers relatifs aux relations de travail, entre autres la négociation pour le renouvellement de la convention collective et l'application des dispositions de la Loi sur l'équité salariale.

12. Acceptation de l'entente de partenariat - Grandir Ensemble en Matawinie

2015-010

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que le conseil accepte l'entente de partenariat à intervenir entre la municipalité de Chertsey et le regroupement Grandir Ensemble en Matawinie, concernant un projet d'implantation, dans sept bibliothèques de la Matawinie, d'une collection de livres sur les habiletés sociales des enfants de 3 à 5 ans, d'une valeur de 1 000 \$. Le maire est autorisé à signer l'entente pour et au nom de la municipalité.

13. Embauche de M<sup>me</sup> Tania Maddalena - Employée à l'essai - Inspectrice en bâtiment

2015-011

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M<sup>me</sup> Tania Maddalena à titre d'inspectrice en bâtiment, avec le statut d'employée à l'essai. Au terme de la période d'essai de 90 jours, celle-ci obtiendra, le cas échéant, le statut d'employée régulière sujet aux dispositions des articles 10.01 et 10.02 de la convention collective de travail. La date d'entrée en fonction comme employée à l'essai est le 12 janvier 2015.

14. Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Renouvellement des assurances générales

2015-012

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey renouvelle son contrat d'assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, au montant de 96 708 \$ (plus taxes), pour la période du 14 février 2015 au 14 février 2016.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

15. CREVALE - Journées de la persévérance scolaire - Du 16 au 20 février 2015 - Inscription

ATTENDU QUE le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la région;

ATTENDU QUE la problématique du décrochage scolaire est intimement liée à d'autres enjeux relatifs au développement économique local, dont la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

ATTENDU QUE les *Journées de la persévérance scolaire* correspondent à un moment névralgique de l'année scolaire où la motivation et l'intérêt des jeunes pour leurs études semblent à la baisse;

15. CREVALE - Journées de la persévérance scolaire - Du 16 au 20 février 2015 - Inscription (suite)

ATTENDU QUE les *Journées de la persévérance scolaire* sont une occasion dans l'année pour parler avec les jeunes, les féliciter et les encourager à persévérer et pour témoigner notre engagement et nos valeurs en faveur de la réussite éducative.

POUR CES MOTIFS,

2015-013

il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon et résolu unanimement de déclarer la troisième semaine de février (16 au 20 février 2015) comme étant celle des *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité et d'assurer une implication de la municipalité dans le cadre des projets régionaux du CRÉVALE (Comité régional pour la valorisation de l'éducation).

16. PG Solutions - Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques

2015-014

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de renouveler, avec la firme PG Solutions, le contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques pour l'année 2015, soit MegaGest au coût de 13 383,08 \$, le Gestionnaire municipal au coût de 9 289,99 \$, le service d'évaluation en ligne au coût de 3 432 \$, Syged au coût de 1 868,35 \$ et le contrat de surveillance des copies de sécurité au coût de 569,13 \$, toutes taxes incluses. Le directeur général est autorisé à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

Ces sommes sont disponibles au budget général de la municipalité.

17. Premier Tech Aqua - Renouvellement du contrat d'entretien - Système de traitement des eaux usées (lac Clermoustier)

2015-015

Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'entériner, avec la firme Premier Tech Aqua, le contrat d'entretien et de suivi environnemental des unités de traitement d'eaux usées Rotofix au lac Clermoustier et de défrayer à cette fin, pour l'année 2015, un montant de 9 975 \$ (taxes incluses), selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 27 novembre 2014.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

18. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Renouvellement de la cotisation annuelle

2015-016

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon et résolu unanimement de renouveler l'adhésion du directeur général, M. Pierre Mercier, de la directrice générale adjointe (greffe), M<sup>me</sup> Francine Bédard et de la directrice générale adjointe (trésorerie), M<sup>me</sup> Linda Paquette, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2015 et de défrayer, à cette fin, un montant totalisant 2 137,10 \$ (taxes incluses), incluant la cotisation annuelle et l'assurance « Protection, cautionnement et responsabilité professionnelle ».

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

19. Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM) - Renouvellement d'adhésion
- 2015-017 Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de M. Richard Perreault, du Service des travaux publics, à l'Association des professionnels à l'outillage municipal pour l'année 2015 et de défrayer, à cette fin, le coût de la cotisation annuelle de 105 \$ (taxes incluses).
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
20. Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) - Renouvellement de la cotisation annuelle
- 2015-018 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'adhérer à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2015 et de défrayer, à cette fin, le coût de la cotisation annuelle du directeur du Service d'urbanisme, M. Denis Hénault et de M<sup>me</sup> Tania Maddalena, inspectrice en bâtiment, totalisant un montant de 620,87 \$ (taxes incluses).
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
21. Ordre des administrateurs agréés du Québec - Cotisation annuelle
- 2015-019 Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la municipalité défraie le coût de la cotisation annuelle de M. Hugo Allaire, directeur du Service des travaux publics, à l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, au montant de 925,40 \$ (taxes incluses), pour l'année 2015-2016.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
22. Bibliothèques publiques de Laval-Laurentides-Lanaudière - Cotisation 2015
- 2015-020 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Association des Bibliothèques publiques de Laval-Laurentides-Lanaudière, au coût de 150 \$ (taxes incluses) pour l'année 2015.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
23. Autorisation d'assistance - Colloque sur la protection des renseignements personnels
- 2015-021 Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Pierre Mercier, à assister au colloque « Quoi de neuf en matière de protection des renseignements personnels », qui aura lieu à Laval le 19 juin 2015. Le coût d'inscription de 547,28 \$ (taxes incluses), ainsi que les frais de repas et de déplacement, sont assumés par la municipalité.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

24. MRC de Matawinie - Rénovation cadastrale - Emprunt au fonds de roulement

2015-022

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la MRC de Matawinie, de la facture au montant de 33 187,42 \$ (taxes incluses), relative au mandat de rénovation cadastrale numéro 2494.

Cette somme fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de cinq (5) ans.

25. Autorisation de paiement - Ressources Forestières Biotiques

2015-023

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 2 575,44 (taxes incluses) à la firme Ressources Forestières Biotiques, relativement au mandat de consultation professionnelle et technique, dans le cadre du projet d'un réseau de sentiers piétonniers sur les terres publiques intramunicipales de Chertsey, dans la région des grands lacs.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

26. Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Michel Robidoux à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement déléguant au secrétaire-trésorier et directeur général le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence, au nom de la municipalité, et abrogeant les règlements antérieurs adoptés sur le même sujet.

27. Libération de retenue contractuelle - Les Entreprises Roland Morin inc. - Travaux ch. de la Grande-Vallée et rue Paul-Émile Borduas

2015-024

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil autorise la libération de la retenue contractuelle finale de 5 %, au montant de 3 560,89 \$ (taxes incluses), aux Entreprises Roland Morin inc., relativement aux travaux de réfection sur le chemin de la Grande-Vallée (ptie) et la rue Paul-Émile Borduas

Cette dépense est autorisée aux termes du règlement 446-2012.

28. Adoption des comptes fournisseurs

2015-025

Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana J. Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois de décembre 2014 au montant de 593 810,67 \$, tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 décembre 2014, au montant de 328 834,80 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions du 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 5 du règlement 414-2011, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

---

Pierre Mercier, directeur général et secrétaire-trésorier



29. Dépôt de l'état des activités financières

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2014.

30. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours.

31. Période de questions

On compte 17 personnes dans l'assistance.

32. Levée de la séance

2015-026

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que la séance soit levée à 20 h 30.

---

Directeur général et secrétaire-trésorier      Maire